



MAIRIE DE PUY SANIÈRES

La commune attentive aux problématiques de développement durable a travaillé en amont avec le PN des Ecrins pour formaliser le programme. Cette approche a permis d'avoir une lecture globale du territoire de la commune. Nous sommes donc intervenus sur plusieurs sites de la commune. Les 2 principaux étaient le site de la mairie et l'extension du cimetière. Les temps d'échanges ont été nombreux et parfois animés avec la maîtrise d'ouvrage pour réussir à aboutir à un projet permettant à chacun trouver sa place. En cours de chantier le PN des Ecrins est venu faire une visite pour s'assurer de la qualité du travail.

PROGRAMME : Extension de la mairie et aménagement d'espaces publics

ADRESSE : Mairie - 05200 Puy Sanières

MAÎTRE D'OUVRAGE : Commune de Puy Sanières

MAÎTRE D'OEUVRE : ATM (Harold KLINGER)

ANNÉE D'ACHÈVEMENT : 2021

SURFACE (PLANCHER) : 430 m²

COÛT : 710 000 HT

CERTIFICATIONS ET LABELS : Bois certifié
Bois des Alpes



MAIRE DE PUY SANIÈRES

ARCHITECTURE :

La mairie n'étant pas équipée d'un système de chauffage extensible il a été mis en œuvre une sur-isolation (mur et toit) sur l'extension. Pour renforcer cette approche les percements ont été formés limités sur les zones froides et envisagés comme des zones d'apport de chaleur maîtrisé sur les façades bien exposées. Le mode de chauffage n'est qu'un appoint. Le traitement paysager des espaces publics a favorisé des cheminements avec des revêtements perméables (stabilisé ou platelage bois). Les espaces végétaux extérieurs ont été réalisés avec des essences locales évitant la mise en place d'un réseau d'arrosage.

D'un point de vue plus large le projet propose une accessibilité de l'ensemble des espaces aux personnes avec un handicap. Par ailleurs dans le cadre du projet nous avons pu améliorer la salle des fêtes en réalisant des ouvertures plus importantes (de fenêtres à portefenêtre) ce qui n'était pas prévu dans le programme.

MATÉRIAUX :

Le socle de l'extension étant en grande partie enterrée a été réalisé en béton. En revanche, la partie supérieure a été réalisée en structure bois, labellisé bois des Alpes y compris la charpente.

Les menuiseries extérieures sont en mélèze
Le parquet est en mélèze des Hautes Alpes
traitement à l'huile dur sans COV (A+)

Les peintures sont sans COV (A+)

L'isolation thermique est de la laine de bois

ENERGIE :

La mairie étant chauffée par un système électrique le projet d'extension a prolongé le réseau par des panneaux rayonnant électrique en plafond en complément des apports solaires.

PRINCIPAUX PROFESSIONNELS INTERVENUS :

Agence des Territoires de Montagne, Harold Klinger architecte dplg (mandataire de l'opération)
Caroline Bellot, paysagiste
BET thermique/fluide. Bet Adret
BET Structure bois. Bet E tec Bois
BET Structure béton. Bet Ester

PRINCIPALES ENTREPRISES INTERVENUES :

LOT 01. VRD / terrassement : Entreprise Borel (FOREST-SAINT-JULIEN)
LOT 02. Démolitions / Gros Œuvre : Entreprise Borel (FOREST-SAINT-JULIEN)
LOT 03. Ossature bois / Charpente / Couverture Etanchéité : Entreprise Boudot (CHORGES)
LOT 04. Menuiserie bois : Entreprise Menuiserie de la Tour (VILLARD SAINT PANCRACE)
LOT 05. Cloisons / Doublages Faux plafonds : Entreprise AC-TECÂ (FURMEYER)
LOT 06. Revêtements de sol et muraux à faible faïence : Entreprise Alpes Carrelages (EMBRUN)
LOT 07. Peinture : Entreprise Spinelli (GAP)
LOT 09. Électricité courants forts et faibles : Entreprise Scara (EMBRUN)
LOT 10. Plomberie / Chauffage : Entreprise Vialle (EMBRUN)
LOT 11. Terrassement / VRD / Espaces publics : Entreprise PMTP (GAP)
LOT 12. Aménagements paysagers : Entreprise Lagier (LA ROCHETTE)